

CPNEF-SV
Carole Zavadski
Déléguée Générale
48 rue Saint Honoré
75001 PARIS

Paris, le 10 juin 2015

Madame la Déléguée Générale,

Le Synpase, Syndicat National des Prestataires de l'Audiovisuel Scénique et Evènementiel, représente plus de 400 entreprises prestataires techniques pour le spectacle vivant. La mission de notre organisation est de fédérer et de défendre ces entreprises, ainsi que de négocier les accords de branche de notre secteur.

Vous nous avez interrogé concernant l'intérêt de deux certifications délivrées par la CPNEF-SV :

- Certificat de compétences professionnelles en gestion sonore
- Certificat de compétences professionnelles aux fondamentaux à la prévention des risques dans le spectacle

Je vous confirme donc que les entreprises que nous représentons sont effectivement utilisatrices de ces certifications qui répondent aux besoins et enjeux de nos professions. Ces certificats figurent donc naturellement sur le plan de formation de nombreuses entreprises du secteur, afin d'agir efficacement concernant la prévention des risques professionnels.

Il nous revient donc en tant que syndicat professionnel de promouvoir ces deux CCP.

Je vous prie de croire, Madame la Déléguée Générale, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Philippe ABERGEL



Délégué Général